



Union des Villes et
Communes de Wallonie
asbl



Fédération des CPAS

Vos réf. :
Nos réf. : LV/ALV/JMR/cb/2021-5
Votre correspond. : Jean-Marc Rombeaux
081 24 06 54
jean-marc.rombeaux@uvcw.be
Annexe(s) : /

Madame Christie Morreale
Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi,
de la Formation, de la Santé, de l'Action
sociale et de l'Egalité des chances
Rue Kefer, 2
5000 Namur

Namur, le 18 janvier 2021

A l'attention de Yolande Husden,
Chef de Cabinet adjoint

Madame la Ministre,

**Concerne : Campagne de vaccination
Fonctions critiques (essentiels)**

Nous avons pris connaissance avec grand intérêt du plan de la vaccination contre la Covid-19 en Wallonie. Nous saluons le volontarisme et l'accélération du mouvement.

La seconde phase commencera courant mars avec les publics de 65 ans et plus, les plus de 45 ans (jusqu'à 65 ans) qui souffrent de maladies chroniques ou à risque au niveau santé ainsi que certaines fonctions dites « essentielles » socialement ou économiquement qui restent encore à déterminer sur proposition de la taskforce vaccination.

La Fédération des CPAS estime que le personnel des CPAS assume une fonction sociale essentielle.

De façon générale il joue un rôle de dernier filet de protection sociale pour les personnes les plus précaires de notre société. Dans le contexte actuel, le virus frappe davantage ces personnes. Il en résulte que le risque pris par les travailleurs des CPAS est relativement plus grand. A certains endroits, la maison de repos et le bâtiment du CPAS se jouxtent. Du personnel des services centraux du CPAS va dans la maison de repos. Dans ce contexte, il serait prudent de vacciner ce personnel dans les meilleurs délais.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre considération très distinguée.

Alain Vaessen,
Directeur général

Luc Vandormael,
Président

Ce courrier est également adressé à :

- Christophe Collignon, Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville.